



Commune des Aïrons

Extrait N° 4 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-six septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 7 OCT. 2014.

que la convocation du Conseil a été faite le 18 septembre 2014 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 31.

Le Maire,



[Signature]

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikhaël - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - M. RIVIERE Olivier - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Procurations : Mme JULLIEN Marie-Josée a donné mandat à Mme LUCAS Roseline - Mme SILOTIA Natacha a donné mandat à Mme Colette CADERBY

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4/ Adoption du budget supplémentaire 2014

- Compte annexe de l'assainissement

Le budget supplémentaire 2014 pour l'assainissement a été arrêté comme suit :

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle - B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 - Télécopie : 0262 38 09 65

	Recettes : + 119 663.37	Dépenses : + 119 663.37
Fonctionnement	+ 2 966.37	+ 2 966.37
Investissement	+ 116 697.00	+ 116 697.00

Ce budget supplémentaire comporte les restes à réaliser de l'exercice 2013, soit :

En section de fonctionnement :

. Dépenses : Néant

. Recettes : Néant

En section d'investissement :

. Dépenses : + 28 346.00

. Recettes : + 230 404.00

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés de l'exercice 2013 et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes : + 2 966.37 € soit :

Chap. 002 – Excédent antérieur reporté	+ 2 966.37
--	------------

En dépenses : + 2 966.37 € avec :

Chap. 011 – Charges à caractère général	+ 2 966.37
---	------------

Pour la section d'investissement :

En recettes : - 113 707.00 € soit :

Chap. 10 – FCTVA	- 2 778.00
------------------	------------

Chap. 16 – Emprunts	- 110 929.00
---------------------	--------------

En dépenses : + 88 351.00 € soit :

Chap. 23 – Travaux	+ 57 442.56
--------------------	-------------

Chap. 001 – Résultat reporté	+ 30 908.44
------------------------------	-------------

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote du budget ;
- se prononcer sur les différentes inscriptions pour l'exercice 2014.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

=> **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre.

=> **A la majorité absolue (8 abstentions : M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – M. Jean-Pierre SERMANDE - M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne – Mme SILOTIA Natacha par procuration)**, adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés.

En conséquence, le **budget supplémentaire 2014 de l'assainissement collectif des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : + 119 663.37	Dépenses : + 119 663.37
Fonctionnement	+ 2 966.37	+ 2 966.37
Investissement	+ 116 697.00	+ 116 697.00

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

